

hja i te tã ne tãtãra i mãri acmã e te
apõr rã mãtãtãrã ne tãvãrã-tã-
tãrãrã; e o nãrã, te fãtãrã nãrã, e
o tãrã rãrã i nã fãrãrã rã o, Pãlã e
o Pãpãrãrã, e nã tãrã i mãtãrã e te
vã i te hãtã o te vãrã, e mãrã lãrã i
fãtãrã hãrã e Nãtãrã i mãrã i te rãvã rãrã
ãã tãrã rã mãtãtãrãrã; te fãrãrã
nãrã i nã Vãrãrã i tãrãrã nãrã mãrã
rãrã tãrã rãrã o tãrãrãrã tãrãrã, e te fãtãrãrã
nãrãrã i te tãrãrã e pãrãrãrã fãrãrãrã,
e te mãrãrãrã tãrãrãrã, oãrãrã i nã
fãrãrãrã e tãrãrãrãrã e mãrãrãrãrã.

Renseignements sur les îles MAIROA, MAKATEA (Tuamotu) et TETHIROA* (îles de la Société).

— Les agents de la police ont pu, à l'aide de ces relevés, puiser des renseignements pris sur les points les plus importants de la ville.

— Il est à regretter qu'il n'ait pas pu être coupé un peu plus le cadre de la carte de 1874 corrigée en 1875 pour y placer Moreau et les lies Peibour.

— Le lieutenant de vaisseau commandant le Mésage, A. COMTE-DUMAS.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

D'après un travail terminé depuis peu sur le contingent électoral, il résultait que la France compte 9,992,393 électeurs ayant droit de figurer sur les listes pour les élections politiques, soit 25,014 de plus qu'en 1872, et 9 millions 855,703 pour les élections municipales, soit une plus-value de 11,734 sur l'année précédente. Le département de la Seine compte 427,746 électeurs politiques et 450,600 électeurs municipaux. Vient ensuite le département du Nord, qui a 349,363 électeurs politiques et 328,487 électeurs municipaux.

— Une excellente innovation vient d'être faite dans plusieurs ateliers de Paris. Un aimant artificiel a été disposé de manière que les ouvriers puissent facilement en rapprocher leurs yeux. Aussitôt qu'un de ces hommes a reçu entre les paupières quelque parcelle de fer, il court à l'aimant, y présente son œil en ayant soin de le bien ouvrir, et le corps étranger est enlevé immédiatement. On conçoit qu'un aimant capable d'enlever plusieurs kilogrammes doit arracher aisément au sein d'un morceau de métal, fût-il enfoncé dans les chairs et implanté dans un os. Il est certain que, dans les ateliers qui ne sont pas pourvus de cet appareil, les ouvriers peuvent facilement perdre la vue à la suite de la désorganisation ou même le séjour d'un corps étranger dans l'œil.

— Aux termes des règlements en vigueur, il doit être tenu dans chaque corps de troupe un historique dans lequel sont relatés tous les faits de guerre auxquels le régiment a pris part, en rattachant l'époque moderne aux traditions des guerres de l'Empire, de la Révolution et même de l'ancienne monarchie. Le ministre de la guerre vient de prescrire à cet égard les dispositions suivantes : Ces historiques seront écrits avec simplicité et brièveté, mais dans d'utiles détails, tous les faits particuliers honorables pour le corps ou pour les militaires qui en font ou qui en ont fait partie. De courtes notices individuelles doivent, toutes les fois que ce sera possible, conserver le souvenir des hommes distingués, de toute profession, qui ont servi sous le drapeau du régiment. Un répertoire alphabétique conservera les noms des militaires de tout grade qui ont mérité l'honneur d'une citation. Afin d'entretenir les sentiments d'honneur et de solidarité militaires, on devra lire aux sous-officiers et aux soldats, à la suite des théories dans les chambres, les passages de l'historique particulièrement honorables pour le corps.

— Le 4^e régiment de ligne est le régiment auquel appartenait la Tour d'Auvergne lorsqu'il fut tué, sur les bords du Doubs, d'un coup de lance au cœur. Longtemps il fut de règle au régiment, lors de l'appel, d'appeler le nom de La Tour d'Auvergne. Alors le plus ancien sergent avançait de deux pas et répondait en salueant : *Mort au champ d'honneur*. Cette belle tradition s'était perdue. Le colonel du 4^e vient de la rétablir dans un ordre du jour du 26 août. Il y avait, au moment de la guerre, à l'appel de ce nom, le mot de *brave* qui se trouvait dans la forme que nous venons de lire.

— A un des derniers conseils de révision du département du Nord, on fait assez rare et s'est présenté. Un jeune homme, Louis Vandaele, inscrit de cette année, avait été refusé parce qu'il avait six doigts au pied gauche, s'est fait faire l'amputation de ce sixième doigt afin d'être agréé par l'autorité militaire.

— La reconstruction de la plupart des monuments incendiés de Paris est en pleine activité. Le Palais-Royal est presque remis en état; on pose la toiture aux corps de bâtiment qui longe la rue de la Harpe, et on va découvrir le fronton central, avec les sculptures qui entourent l'apogée de ce superbe édifice. Au Louvre, le pavillon où se trouvait la bibliothèque est, nouvellement entouré, du côté de la place du Palais-Royal, d'une immense cage en planches destinée à garantir les ouvriers; sur la cour intérieure du Louvre le pavillon est paisible; une habitation provisoire en sautoir à même des débris pour l'usage des travaux, qui sont poussés avec rapidité. Aux Tuileries, c'est la démolition qui s'opère; le pavillon de droite n'existe plus et l'on va mettre à bas toute l'aile qui longe la rue de Rivoli, jusqu'à la grille du palais. La cour des Tuileries est remplie de débris de colonnes et de pierres sculptées, et de la place du Carrousel on a vu sur le jardin. La démolition, commencée depuis quelque temps, paraît des deux extrêmes jusqu'au pavillon central, où on pourra peut-être utiliser. Elle marche lentement, à cause de la peine qu'il faut aux ouvriers de se tenir sur les poutres de murs; les pierres qui s'écroulent entraînent les débris et entraînent les démolisseurs dans leur chute. Néanmoins on espère pouvoir commencer les travaux de construction au mois de janvier prochain. A l'Hôtel-de-Ville, la place est presque désignée à l'architecture; les planches nécessaires pour l'élevage de la place aux matériaux ne laissent rien voir des travaux intérieurs. Il n'y a guère que du côté de la salle Saint-Jean, presque intacte, comme on sait, que l'œuvre soit facile; les candidats au volontariat d'un an y ont subi l'épreuve écrite.

— Voici l'âge exact des membres vivants de l'Académie française : MM. Guizot, 86 ans; Patin, 80; Migon, 77; de Remusat et Thiers, 76; Duguier de Beaumanoir et Dufour, 75; de Vassel, 73; Liouet et Vi-
sac, 73; Dupond, de Noyelles, Cuvillier-Fleury, Victor Hugo, Vi-
sac, 71; de Carné et Janin, 69; Barbier, 68; Nisard et de Cham-
pagnon, 67; Legouvé, 65; Jules Favre, d'Haussonville, Marner, 64;
Sandeau, de Falloux, 63; de Laprade, Doucet, Bouillet, 61; Auriant,
Bernard (Claude), 60; Saint-René-Taillandier, 58; de Lamoignon, 57;
Eugène Augier, 55; Roussé, de Broglie, 52; de Maumain, 51; Ezille
Olivier, 48.

— On annonce le mort du baron de Werther; un des plus savants orientalistes de France. M. de Werther était Alsacien. Malgré son nom romanesque, il avait consacré toute sa vie à l'étude, et était un des rares Européens qui sussent parfaitement le sanscrit. Il laisse une excellente traduction du *Mahabharata*, le grand poème sacré de la religion indoue. M. de Werther est mort à Paris, presque subitement, comme il se préparait à se rendre à Strasbourg. Il avait 69 ans.

— Le *Messager du Midi* publie les renseignements suivants sur l'état des vignobles : La récolte promet généralement partout ou à peu près. Dans le Maine-et-Loire, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, les vignes sont fort belles. Les vignobles du Bordelais présentent un bel aspect; ceux du la Provence sont également beaux et donnent de grandes espérances, malgré l'oidium et le phylloxera. En Savoie, les vignes sont bien; le Beaujolais et le Maconnais sont relativement dans une excellente situation. Dans la Côte-d'Or, le vignoble est magnifique; les truits échappés aux gelées grassement d'une manière surprenante. Le Jura, la Lorraine et la Basse-Bourgogne sont décimés les contrées les plus maltraitées. Dans le Narbonnais, les nouvelles du jour nous annoncent beaucoup de sautes dans les transactions; le raisin se fait avec peine à cause de la sécheresse. Plus de taillades dans les prix. Le rayon de Narbonne, malgré la pyrale, donnera un somme un bon résultat. En Roussillon, la récolte sera très supérieure à celle de l'an dernier. Dans l'Hérault, la plaine de Lunel est touchée par les gelées dans quelques endroits. Si le temps continue au beau, la récolte sera avancée; les raisins sont beaux. Dans l'arrondissement de Béziers, nous écrit-on, la température, excessivement élevée depuis deux semaines, est très favorable aux vignes. La véraison a commencé sur divers points et la maturation sera prochaine, si, comme d'habitude, les nuits de fin août sont fraîches et humides.

— Des ingénieurs de la marine sont partis pour surveiller dans les ateliers de la Seyne, près Toulon, la construction d'un vaisseau de guerre qui ne mesurera pas moins de cent mètres de long. La machine qui le mettra en mouvement aura une force de 7,600 chevaux vapeur. On procède à l'entretien d'un autre vaisseau de même modèle.

— Dans sa séance du 24 juillet, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Verneuil, décédé. M. de Lesseps a été élu par 34 voix sur 60 votants. M. Bregout avait obtenu 21 suffrages.

Les progrès de la télégraphie.

Le *Journal de la Jeunesse* donne quelques chiffres qui constatent les progrès accomplis par la télégraphie électrique depuis vingt ans. En 1851, on ne comptait guère en France que 2,000 kilomètres de fils télégraphiques fonctionnant avec dix-sept bureaux, qui transmettaient 9,000 dépêches par an. Aujourd'hui, nous possédons près de 425,000 kilomètres de fils posés reliant 3,271 bureaux, avec un mouvement annuel de 6 millions de dépêches.

Les lignes télégraphiques de l'Europe ont une longueur totale de 270,000 kilomètres, qui représentent 700 millions de mètres de fils télégraphiques, c'est-à-dire deux fois et demi la circonférence de la terre à l'équateur. Enfin toutes les lignes du globe réunies donnent 2 millions de kilomètres de fils télégraphiques posés, c'est-à-dire de quoi faire quarante fois le tour de la terre.

Cependant la télégraphie ne fait pas encore le tour du monde. Il y a une solution de continuité entre l'Asie et l'Amérique; mais d'ici peu de temps, cette lacune sera comblée par quatre câbles sous-marins qui traverseront l'Océan Pacifique.

Actuellement la plus longue ligne télégraphique sans solution de continuité est celle qui part de Victoria dans la Colombie anglaise, va gagner San Francisco par le littoral du Pacifique, suit le chemin de fer qui traverse l'Amérique du Nord de San Francisco à Boston, s'enfonce dans l'Océan Atlantique, passe à Londres, franchit la Manche, puis touche Paris, Lyon, Marseille, va gagner Alger à travers la Méditerranée, court sur Alexandrie, franchit l'isthme de Suez, suit la mer Rouge jusqu'à Aden, traverse la mer des Indes pour atterrir à Bombay, va par terre de Bombay à Madras, par mer de Madras à Singapour, et se bifurque là en deux grands câbles. Le premier de ces câbles suit les côtes orientales de l'Asie, en touchant à la Chine et au Japon, jusqu'à Alexandrovsk, dans le Kamchatka, où il rejoint la ligne qui revient au nord de l'Angleterre par Kiska, Tokat, Kazan, Moscou, Saint-Petersbourg, Stockholm et Christiania.

Le second câble va de Singapour à Batavia, traverse l'archipel malaisien et touche l'Australie à Port-Darwin, où il se relie à la ligne récemment posée à travers ce continent jusqu'à Sydney, Melbourne et les autres colonies australiennes.

M^{re} Eugénie Millet.

On lit dans le *National* du 20 août :

Nier cet en lieu, à Auteuil et au cimetière Montmartre, les obsèques d'une femme éminente à qui la France est redevable de la fondation des salles d'Asile. Il y a un demi-siècle, cette institution, si utile et aujourd'hui si répandue, était inconnue chez nous. Les Anglais seuls avaient fait quelques essais dans ce genre. Vers 1826, les relations de M. Michel avec M. Cochon, maître du douzième arrondissement (père d'Auguste Cochon), lui portèrent à s'occuper des questions de charité et d'assistance publique. Sur les conseils de ce bon homme de bien, elle fit un voyage en Angleterre pour y étudier les écoles de l'enfance. Elle revint en France perfectionnée ce qu'elle avait vu chez ses voisins et fonder les salles.

La première salle fut ouverte à Paris, rue des Martyrs, en 1827; la seconde, rue Saint-Hippolyte, dans le quartier Saint-Michel, ouvrit un type qui n'a jamais varié. M^{re} Millet elle-même, se multipliant jour après jour avec une activité et un dévouement admirables, faisait chaque jour sa tournée dans toutes les salles, de plus en plus nombreuses. Elle devint ainsi, tout naturellement, inspectrice générale des salles, après les avoir fondées.

Après Paris, les provinces ont suivi, et même l'étranger. Lyon, Arras, Verdiers et plusieurs autres villes imitèrent M^{re} Millet à venir propager chez elles cette maternité inséparable, et offrirent à la fondation des séminaires publics de leur reconnaissance. D'ailleurs, pour répandre l'idée, M^{re} Millet avait pu compter sur M. Cochon un livre intitulé : *Méthode Cochon*.

Elle est morte, mardi 14 août, à quatre-vingt-huit ans, pleine de jours et d'œuvres, et nous lui avons rendu les derniers devoirs au milieu d'une assistance énorme. Elle était la veuve d'un peintre distingué, M. Frédéric Millet, qui avait marqué dans son art.

Elle laisse deux fils : l'un musicien et compositeur distingué, qui est depuis longtemps à New-York; l'autre, également statuaire depuis que tout le monde connaît, l'auteur de tant d'œuvres remarquables, entre autres l'Arcane qui est au musée du Luxembourg, les tombeaux d'Henry Mirgier et de Rastin, dans ce même cimetière Montmartre, et le groupe d'Apollon qui couronne le front du nouvel Opéra et qu'on pourrait appeler l'apothéose de l'Art.



PONTS ET CHAUSSEES

La surface des Ponts-et-Chaussées a besoin, pour le 25 avril 1874, de cent mille mètres cubes de bois de sapin de Californie de diverses dimensions.

L'adjudication publique, sur soumissions cachetées, aura lieu dans le cabinet de l'ordonnateur le 30 décembre 1873, à deux heures de l'après-midi.

Les soumissions devront être déposées avant dix heures du matin, le jour de l'adjudication, dans la boîte à cet effet, au secrétariat de l'ordonnateur.

Le cahier des charges et conditions particulières relatives à cette fourniture est déposé au bureau des Ponts-et-Chaussées, où le public pourra en prendre connaissance.

MAIRIE DE PAPEETE

AVIS.

En exécution de la loi du 12 février 1873 sur la reconstitution des actes de l'état civil de Paris détruits par l'insurrection ou de mois de mai 1871, l'officier de l'état civil de la commune de Papeete, centralisateur du service pour les Etats du Protectorat, à l'honneur de porter à la connaissance des intéressés qu'aux termes de l'article 4 de cette loi, toute personne qui délient, à quelque titre que ce soit, un extrait authentique d'un acte de l'état civil de Paris antérieur à 1940 ou dressé à la suite du 2^e arrondissement depuis le 1^{er} janvier 1871 jusqu'au 31 mai 1871, devra afficher le même au dépôt central, par la voie, pour Tahiti, de l'officier de l'état civil de cette commune, chargé d'en effectuer l'envoi.

Aux termes du même article, l'envoi de ces extraits doit être fait dans le délai de trente jours.

Il sera délivré aux déposants des actes une expédition faisant la même loi que la pièce déposée.

Suivant l'article 19, alinéas 2, 4 et 5, et l'article 14 de la même loi, toute personne majeure ou qui ayant contracté mariage à l'étranger ou dans les communes annexées, doit dans le délai de trois mois se présenter devant l'officier de l'état civil du lieu de son domicile ou de sa résidence pour y faire une déclaration sur son état civil. Les pères et mères d'enfants naturels devront faire semblable déclaration. La déclaration pour les mineurs, les femmes mariées et les autres incapables sera faite par les tuteurs, maris ou représentants légaux.

Papeete, le 5 novembre 1873.

L'officier de l'état civil centralisateur,
M. BONNET.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 4 au 10 décembre 1873.

NAVIRES ARRIVÉS.

8 décembre — Goé. *Bornet*, de 25 ton., cap. Melvin, ven. d'Aana sans escale.
1. *Boudier* armateur, chargé de consignation; 25,500 kil. copras.
8 décembre — *Côte d'Azur*, de 22 ton., cap. Barrow, ven. des Marques sans escale; 1. *Hart* armateur, chargé et consignataire; 2,400 kil. fongos, 600 kil. copras, 300 kil. sucre, 1,200 kil. coque.
9 décembre — *Côte d'Azur*, de 5 ton., pat. Tannet, ven. d'Aana sans escale; le patron armateur et chargé; 40 porcs; Lamotte consignataire.

NAVIRES PARTIS.

8 décembre — *Goé. Aécide*, de 72 ton., cap. Becke, all. à Braham et les îles sous le vent; 1. *Hart* armateur et chargé; 10 bœufs bruts, 1 bœuf mâle, 3 pères indiens, 15 pères bœufs, 3 pères vaches, 2 bœufs pleins par chapeau, 1 bœuf femelle, 1 bœuf caban, W. Koutu consignataire; — Wilkiss et Co chargés; 25 fûts vides, Joe Blackett consignataire.
8 décembre — *Trois-mâts Morama*, de 210 ton., cap. Nissen, all. à San Francisco sans escale; 1. *Boudier* armateur et chargé; 5,500 kil. fongos, 7,000 coques, 1 sapin de gouvernail, 1 fûet consignataire; — Turner, Choupin et Co chargés; 1,000 balles blanches de sucre, 10,000 oranges, Turun et Bordoules consignataires.
8 décembre — *Goé. Whitley Brown*, de 17 ton., pat. Papeete, all. à Aïman sans escale; 1. E. Brown armateur; Mead, Smith et Co chargés; 1,000 kil. oprie, 1 calice aram, 2 calices goivres, 4 sacs ferus, 1,000 kil. coton, 1 E. Brown consignataire; — A. Canning chargé; 4 calices vin, 10 calices conserves, 2 malais, 1 E. Brown consignataire.
9 décembre — *Goé. Caronnet*, de 35 ton., cap. Rose, all. à Auckland sans escale; le capitaine armateur; le plantation d'Aïman chargé; 13,500 kil. coton, 10,000 kil. sucre de coton, 25 bœufs par café, Owen et Graham consignataires; — Hart chargé; 5,700 kil. coton, Owen et Graham consignataires; — Mead, Smith et Co chargés; 244 gallons jute de coton, Owen et Graham consignataires; — Lohatit chargé; 1,800 kil. coton, Owen et Graham consignataires.

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES

Océan Atlantique Sud

ITALIE.

Banc au S. E. du cap Frio.

Le Commandant de la frégate italienne *Garibaldi*, en sondant dans les environs du cap Frio, a trouvé 39 mètres d'eau par 38° 45' S., 14° 45' E., relevant le plateau du cap Frio au N. 72° O. Filant route est-sud-est vers le S. E., il a trouvé successivement 87, 93, 91, 87, 27, 27 et 140 mètres. Au moment où il relevait échantillon cette dernière sonde sur le bord du banc, il était par 38° 10' 30" S., 14° 10' 30" E., le cap Frio restant au N. 43° O., à 12 milles.
Relativement vrais. Variation: 3° 25' N. E. en 1873.
Voyez la carte française n° 2951, 2952, l'instruction n° 367, page 294, 295 et 296.

Feu fixe sur le point Itapuan.

Le Gouvernement brésilien fait connaître que l'on doit allumer prochainement un nouveau feu dans une phase récemment construite sur le point Itapuan, au N. E. de Bahia.
Le feu sera fixe blanc. La tour est ronde et en fer, et sa position est donnée par 15° 48' S., 44° 45' O.
On donnera des renseignements plus complets quand on allumera le feu.
Série H, n° 539; cartes n° 8733 et 8734; instruction n° 387, page 39.

ROD DE LA PLATA.

Modifications dans l'éclairage du banc Chico.

Un avis publié dans un journal de Hambourg dit que le bateau-phaire qui signale l'extrémité Nord du banc Chico a été coulé, et que le bateau-phaire de la pointe Indio a été inutilisé à la suite d'un ouragan.
Voyez série H, n° 64; carte n° 1939; instruction n° 346, page 135, 136 et 137.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 4 au mercredi 10 décembre 1873 inclus.

NAVIRES DE COMMERCE ARRIVÉS.

6 décembre. *Trois-mâts goé. anglais Maruma*, de 210 ton., cap. Nissen, ven. de Valparaiso le 5 jour.
7 décembre. *Goé. du Protet. Spray*, de 25 ton., cap. Barrow, ven. des Marques sans escale aux Tauxes le 30 jour; 1. *Hart*, anglais.
7 décembre. *Goé. du Protet. Activa*, de 21 ton., cap. Terkin, ven. d'Aana en 4 jours; 4 passag. indiens.
8 décembre. *Goé. du Protet. Borat*, de 25 ton., cap. Melvin, ven. d'Aana en 4 jours; 3 passag. MM. Obert, Duran, François, et 1 indigène.
9 décembre. *Goé. Havanna*, venant d'Alger, de 25 ton., cap. Dorcel, ven. d'Honnald en 40 jours.
10 décembre. *Côte du Protet. Tere*, de 5 ton., cap. Tannet, ven. d'Aana en 10 jours; 3 passag. indiens.

NAVIRES DE COMMERCE PARTIS.

6 décembre. *Goé. du Protet. Aécide*, de 72 ton., cap. Becke, all. à Heahine.
7 décembre. *Trois-mâts goé. anglais Maruma*, de 210 ton., cap. Nissen, all. à San Francisco, important le courrier; 10 passag. MM. Lazare, Maude, Arthur, M^{rs} Nissen, M^{rs} Brown et 5 enfants, anglais.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

21 novembre. Transport français à vapeur *Calcutas*, 225 t. d'équipage, commandé par M. Vial, capitaine de frégate.
27 novembre. *Côte-à-côte-Mouche*, commandé par M. Cornet-Gentille, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

12 février. *Côte du Protet. Prouler*, de 41 ton., cap. —
10 octobre. *Goé. de Ralaea Tumara*, de 21 ton., cap. —
7 décembre. *Côte du Protet. Spray*, de 25 ton., cap. Barrow.
7 décembre. *Goé. du Protet. Activa*, de 21 ton., cap. Terkin.
8 décembre. *Goé. du Protet. Borat*, de 25 ton., cap. Melvin.
9 décembre. *Goé. Havanna*, venant d'Alger, de 25 ton., cap. Dorcel.
10 décembre. *Côte du Protet. Tere*, de 5 ton., cap. Tannet.

SEMAPHORE DE PAPEETE

22 — Le service demandé du Secours.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

10 Distinguez.

ANNONCES.

On demande un **CLERCIEN** pour l'hôpital militaire de Papeete. Conditions: 1,800 fr. par an et la nourriture.
S'adresser à M. le Commissaire aux Hôpitaux.

Le **consigné** invite toutes les personnes qui ont des comptes à régler avec lui à vouloir bien se présenter avant le 31 décembre prochain.
Papeete, le 30 septembre 1873.
C. Tannet.

Les **débiteurs** du sieur Salvat, bottier et marchand à Aïles, sont priés de régler leurs comptes avec lui avant le 31 décembre prochain.
120

L'indienne **Ata** à Tahiti, demeurant à Papeete, en demande l'insertion de faire inscrire en son nom la terre d'Aïles, dans le district de Papeete, et qui lui a été assignée par un arrêt de la haute-cour, audience du 24 janvier 1873, n° 542.

Le **navire** appelé *Ata* à Tahiti, n° 542, est en vente.

Le **navire** appelé *Ata* à Tahiti, n° 542, est en vente.

Le **navire** appelé *Ata* à Tahiti, n° 542, est en vente.

Le **navire** appelé *Ata* à Tahiti, n° 542, est en vente.

Le **navire** appelé *Ata* à Tahiti, n° 542, est en vente.

Le **navire** appelé *Ata* à Tahiti, n° 542, est en vente.